

DECRET N° 2007-389 DU 16 AOUT 2007

Chargeant **Monsieur Emmanuel TIANDO**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique de l'intérim de **Monsieur TCHALA SARE Késsilé**, Ministre de la Santé pour compter du 14 au 21 Août 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le **Décret N° 2007-300 du 17 juin 2007** portant composition du Gouvernement et le Décret N° 2007-368 du 03 Août qui l'a modifié ;
- VU le Décret N° 2007-384 du 14 Août 2007 chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI (Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique) de l'Intérim du Président de la République pour compter du 14 Août 2007.

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 14 Août 2007 **Monsieur Emmanuel TIANDO**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique est chargé de l'intérim de **Monsieur TCHALA SARE Késsilé**, Ministre de la Santé.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 16 août 2007

**Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement Absent,**

le Ministre d'Etat Chargé de L'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique assurant l'intérim

Pascal Irénée KOUPAKI